



Ville de
Gournay
sur Marne

Gournay Infos

BULLETIN D'INFORMATION GOURNAY-SUR-MARNE



**EN ATTENDANT
LE PRINTEMPS**



Chères Gournaysiennes, chers Gournaysiens,

Dans les prochaines semaines, le budget de la Ville sera proposé au vote du Conseil municipal. Si la réalisation du budget est un exercice complexe, il permet avant tout de mettre en avant nos choix et de réaliser les engagements que nous avons pris en 2014.

Notre leitmotiv reste le même, continuer de garantir un service public de qualité en assurant une bonne gestion des finances de la Ville, et ce, malgré des contraintes croissantes et le désengagement financier de l'État. Pour faire face à la diminution de ces recettes, l'accent a d'ailleurs été mis sur la maîtrise des dépenses de fonctionnement.

Cet effort continu est rendu possible grâce aux économies orchestrées par tous les services et surtout par une hausse mesurée de la masse salariale, ce qui nous permet pour la cinquième année consécutive de ne pas augmenter les taux d'imposition et de ne pas avoir recours à l'emprunt pour financer les investissements prévus en 2019.

Je profite aussi de cet édito pour vous rappeler qu'avec l'arrivée prochaine des beaux jours, la saison des festivités sur la commune est relancée. Vous pourrez découvrir dans les pages de cette édition du Gournay Infos, les événements à venir pour les trois prochains mois. J'espère vous y retrouver nombreux afin de partager avec vous ces moments qui nous sont chers et qui participent au bien vivre à Gournay.

Fidèlement,

Éric Schlegel
Maire de Gournay-sur-Marne



SOMMAIRE

P. 03 / RETOUR EN IMAGES

PORTRAIT D'ASSOCIATION

P. 10 / ACADEMIE DE DANSE

CADRE DE VIE

P. 12 / URBANISME

P. 12 / ZONE BLEUE : DISQUE

P. 12 / RÉSULTATS CONCOURS MAISONS DÉCORÉES

P. 13 / VÉOLIA : SWARM

P. 13 / ZONES À FAIBLES ÉMISSIONS

CULTURE

P. 14 / EXPOSITION « PASTOUT AND FRIENDS »

P. 14 / CONCOURS PHOTO 2019

P. 15 / GLANDEURS NATURE

P. 15 / EXPOSITION « GRAIN DE FOLIE » DE L'AGALC

ANIMATION

P. 16 / SOIRÉE DANSE MACHINE

P. 16 / CONCERT DES RESTOS DU CŒUR

P. 17 / L'O2

P. 17 / FÊTE DE LA MUSIQUE

SCOLARITÉ

P. 18 / INSCRIPTIONS SCOLAIRES 2019-2020

VIE LOCALE

P. 18 / ELECTIONS

P. 20 / ZOOM SUR LES VŒUX

JEUNESSE

P. 21 / SÉJOUR ÉTÉ

P. 21 / ACTI'VACANCES PRINTEMPS

P. 21 / INSCRIPTIONS MULTIACCUEILS :
RENTRÉE 2019

P. 22 / CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES

P. 23 / MAXIME LEPETIT

NOS AINÉS À LA UNE

P. 25 / SÉCURITÉ ROUTIÈRE

P. 25 / LOTO INTERGÉNÉRATIONNEL

P. 26 / REPAS DE NOËL

P. 26 / REINES ET ROIS

P. 27 / CHANDELEUR

LIEN SOCIAL

P. 27 / MAISON POUR TOUS

P. 28 / PETITS FRÈRES DES PAUVRES

P. 29 / AGENDA GOURNAYSIEN

P. 30 / NUMÉROS UTILES

P. 30 / PERMANENCES

P. 30 / AGENDA ÉGLISE

P. 30 / L'ÉTAT CIVIL

P. 31 / TRIBUNES

Directeur de la publication : **Éric Schlegel**

Responsable de la communication : **Nathalie Kouider**

Rédaction : **Franck Borne, Laurent Cognet, Claire Cléro, François Daire, Christine Filoche, Éric Flesselles, Aurélie Fouda, Éric Fournier, Muriel Yris, Nathalie Kouider, Ingrid Pinchon, Agnès Poncelin et Delphine Schlegel.**

Maquette / Mise en page : **Oslo Communication**

Crédits Photos & Illustrations : **S-Bousquet - Ville de Gournay DR, Mairie de Gournay, Membres de la rédaction, Christian Igounet et Oslo Communication.**

Impression : **Le magasin du print à Neuilly-sur-Marne**

Imprimé en 3 800 exemplaires sur du papier certifié PEFC
et avec des encres végétales par un site de production Imprim'Vert

Dépôt légal : mars 2019

SPECTACLE DE NOËL DES ÉCOLES

Le jeudi 20 décembre 2018, les enfants scolarisés dans les écoles de la ville ont eu le plaisir d'assister au spectacle offert par la Municipalité. Véritable comédie musicale « Arlequin a perdu ses couleurs », jouée par la compagnie « les lutins de la rue orange », a fait le bonheur des petits et des grands.



RENDEZ-VOUS D'AMOUR AVEC MARIANNE SERGENT

Interdite de télévision pendant 40 ans à cause d'un sketch sur une pratique sexuelle, Marianne Sergent est venue nous rendre visite sur la scène de l'Espace Alain Vanzo, pour nous conter son « Rendez-vous d'amour ».

Elle nous a bousculés, remués et entraînés dans un tourbillon où la farce nous a donné des crampes de ventre !

Marianne Sergent nous a fait part de ses souvenirs amoureux dans un spectacle à la verve osée, parfois crue sans jamais tomber dans la vulgarité, emprunt de citations philosophiques et d'une certaine nostalgie.

Merci Marianne pour ce spectacle plein de vitalité, d'humour et d'érudition.



CONCERT DE L'AMG

L'Association Musicale de Gournay nous a proposé le 8 décembre dernier un concert exceptionnel de son orchestre et de sa chorale.

Était invité le Big Band du Vexin de Champagne-sur-Oise avec lequel l'AMG a monté un projet de partenariat et d'échange.

Sur scène, entre 30 et 40 musiciens plus la chorale des enfants nous ont fait partager d'excellents moments musicaux alliant classique, jazz et pop, passant de Georges Bizet à Michael Jackson.

Au printemps prochain, l'AMG se déplacera à Champagne sur Oise pour porter au plus haut les couleurs de notre école de musique.

Un grand bravo et un grand merci à Laure Serriere, initiatrice de ce projet.



CINÉ-COURT

Pour sa 4^e édition, le Ciné-Court de Gournay a proposé une sélection de quinze films de 2 à 10 minutes.

Des comédies, des films d'animation, de l'humour, du loufoque, de la tendresse et parfois des drames, ont enchanté et ravi les spectateurs venus vendredi 7 décembre à l'Espace Culturel Alain-Vanzo. Un public de plus en plus nombreux, connaisseur ou non, mais qui aime les histoires, le cinéma... donc la vie !

Vivement la 5^e édition !





MARCHÉ DE NOËL

Une vingtaine de stands attendait nos plus jeunes et leurs parents au marché de Noël qui s'est tenu le week-end du 8-9 décembre dans le centre-ville.

Le père Noël a fait escale dans notre ville et les enfants ont pu passer commande pour le 24 décembre.

Ils en ont profité pour participer à la chasse au trésor, admirer la sculptrice de ballon, danser avec l'Association Gournay Line Dance et les Danseuses de Noël et assister à des saynètes jouées par les élèves de l'école de théâtre de Gournay.

Les stands de l'AFM Téléthon ont proposé aux visiteurs leurs jeux, gâteaux et sucreries avec pour seul but de récolter des fonds pour l'édition 2018.

Le mauvais temps du dimanche a perturbé le bon fonctionnement du marché et la tempête prévue nous a obligés à démonter les stands les plus fragiles.

Un grand remerciement à l'AVAEG qui a encore une fois réussi ce rendez-vous de fin d'année.



SALON D'AUTOMNE

Cette inauguration fut l'occasion de rendre hommage aux invités d'honneur de l'exposition, la peintre Nan-Young Cho et le sculpteur Serge Guarnieri.

Le prix de la municipalité a été remis à Monsieur Patrick Casado par Monsieur le Maire et sa première adjointe pour son œuvre « Marseille (le vieux port) ».

L'exposition était ensuite ouverte au public jusqu'au 2 décembre où plus de 1200 visiteurs et artistes, ravis de la qualité des œuvres exposées, se sont rendus.

Par ailleurs, les élèves des écoles de Gournay sont venus en nombre au Salon lors des visites-ateliers qu'ils ont tous appréciées au point que beaucoup d'entre eux sont revenus avec leurs parents pour leur servir de guide !



CÉRÉMONIE DES BACHELIERS 2018

Samedi 24 novembre, une cérémonie était organisée en l'honneur des bacheliersournaysiens ayant obtenu leur diplôme avec mention.

Accueillis par Monsieur Le Maire et une grande partie de l'équipe municipale, les 24 jeunes sont venus pour la plupart accompagnés de leur famille. Ils ont été vivement félicités et ont reçu une carte cadeau et un diplôme honorifique.

Un moment convivial est venu ponctuer cette cérémonie, l'occasion pour chacun d'échanger des souvenirs et partager ses nouvelles expériences du monde étudiant ou de la vie active.





BOURSE AUX JOUETS EN DEMI-TEINTE

La bourse aux jouets de la Ville s'est tenue le dimanche 16 décembre à l'espace culturel Alain-Vanzo.

35 participants y ont exposé leurs jeux et jouets pour le plaisir des parents et enfants.

Malheureusement, cette journée n'a pas rencontré le succès escompté par manque de visiteurs, dommage !

Les exposants qui le souhaitent ont laissé leurs invendus à l'intention des familles bénéficiant de l'aide du CCAS de la ville.



NOUGARO OU MA FABULEUSE HISTOIRE D'AMOUR AVEC MARIE-CHRISTINE

Légèrement saoul, un peu dépressif, il se laisse convaincre par son ami d'aller au « Living » une boîte de jazz... Il y rencontre Marie-Christine, dont il tombe éperdument amoureux...

C'est là le fil rouge de cette pièce de théâtre musicale ou plutôt de ce conte musical tant les enchaînements nous entraînent dans l'univers à la fois sombre, coloré et très imagé de Claude Nougaro.

Renaud Cathelineau, Gournaysien, et ses 3 complices musiciens nous ont offert un très beau spectacle tendre, drôle et attachant. Amateurs, fans ou non du grand Nougaro, impossible de rester insensible à la beauté des textes et des mélodies du poète toulousain, magnifiquement interprétés par quatre excellents artistes.



L'ACADÉMIE DE DANSE DE GOURNAY- SUR-MARNE

UNE ASSOCIATION QUI TRAVERSE LE TEMPS

Près de 50 ans de DANSES sur notre ville à l'initiative de Madame Colette Blanchard qui a créé cette association. À l'époque la salle de danse se situait à la place de l'école élémentaire Les Pâquerettes au niveau du bâtiment des CP.

En 1972, Madame Hélène Deschamps prend la présidence et recrute Christine Saintin, diplômée de l'école supérieure de chorégraphie de Paris. Ensemble, elles vont écrire l'histoire de l'association. En 1981, le gymnase et la salle de danse sortent de terre, et l'association s'y installe avec plaisir.

Christine enseigne son amour de la danse classique aux plus jeunes et encadre également les cours de jazz.

Monsieur Duflot vient rejoindre très rapidement l'association pour enseigner le classique aux plus grands. Il sera remplacé par Véronique Vialard et son mari, puis Fabienne Ceruti, 1^{re} danseuse à l'Opéra qui sera la marraine de l'académie jusqu'en 1998. Cette même année, Eufémio Pasanisi, diplômé du ballet à l'Opéra de Paris, chorégraphe dispensé de Diplôme d'État pour renommée particulière, prend en charge les danseurs confirmés en classique. Il participe à plusieurs concours avec ses élèves auxquels il inculque les valeurs de la discipline : assiduité, travail, rigueur, persévérance, perfection.

Parallèlement aux cours de classique, l'académie propose en fonction des modes, d'autres styles de danses : orientale, hip-hop, africaine, de salon ou de caractère pour satisfaire un public toujours plus large.

Il y a 10 ans, M^{me} Deschamps recrute une toute jeune enseignante, Sabrina Lonis, pour dispenser les cours de jazz. Professeure diplômée d'État, danseuse et chorégraphe, Sabrina impose très rapidement son style, la danse contemporary jazz et le street commercial aux élèves de l'académie. Le travail paye et les élèves se font remarquer dans les nombreux concours régionaux, nationaux et européens auxquels ils participent ; 93 médailles d'or ces 3 dernières années. Cette reconnaissance leur ouvre les portes de la télévision et de l'événementiel. Vous les avez peut-être aperçus dans le Jamel Comedy Kids (Canal+), sur GU'LIVE (Gulli), à The Voice et The Voice Kids (TF1), au concert de MIKA (Canal +), aux NRJ music awards, sur La France a un Incroyable Talent (M6), lors de l'Eurovision junior en Biélorussie, ou encore dans des spots publicitaires (Carambar, Smiley, stylo bic, kiddie fluffies...).



En 2015, la mairie change le parquet de la salle et investit dans un plancher de sol professionnel pour assurer la sécurité des danseurs et améliorer leur confort de travail.

2018 est une année de changement à l'académie. En juin, Christine prend une retraite bien méritée, après avoir formé plusieurs centaines de petits rats gournaysiens.

Elle est remplacée depuis septembre par Stéphanie Romberg, 1^{re} danseuse à l'Opéra et Marine Buron assure également un cours de jazz.

En fin d'année, M^{me} Deschamps quitte Gournay et démissionne après toutes ces années d'investissement et de bénévolat. Christine Saintin et Hélène Deschamps resteront très longtemps associées à l'image de l'académie de danse de Gournay-sur-Marne. Naoël Hichri prend la présidence selon le souhait de M^{me} Deschamps. Elle est épaulée par Suzie Charrier et Martine Lahaye qui depuis de très nombreuses années donnent de leur temps, dans l'ombre des enseignants, pour gérer l'association qui compte aujourd'hui 270 élèves.

Des professeurs diplômés, des bénévoles investis, des élèves motivés, voilà ce qui caractérise l'académie de danse de Gournay-sur-Marne.

Cette dernière se retrouvera comme chaque année pour le spectacle le 9 juin prochain au théâtre de Chelles.

Le mot de la nouvelle présidente : « La danse est un sport mais avant tout un art. J'aimerais que l'académie soit un endroit où on se sent assez en confiance pour s'exprimer sans peur du jugement. C'est une communauté où les danseurs se soutiennent, échangent et partagent. D'un autre côté, on y apprend la discipline, le sens de l'engagement et du respect. Je souhaite vraiment mettre en avant l'esprit de communauté. »



Christine Saintin



Naoël Hichri

URBANISME : PIQÛRE DE RAPPEL !

Tout changement de façade, toute construction, toute extension, toute implantation d'annexe, toute réfection de clôture... doivent faire l'objet d'une déclaration en Mairie au service de l'urbanisme. Suivant la nature de votre projet, il vous sera demandé de déposer une déclaration préalable de travaux ou un permis de construire.

Si vous êtes vendeur ou futur acquéreur, n'hésitez pas également à prendre rendez-vous pour vous renseigner.

Nombreux sont les riverains qui pensent pouvoir effectuer des travaux sans le signaler. Que ce soit pour les promoteurs ou les particuliers, les règles d'urbanisme sont les mêmes et nul n'est censé les ignorer.

Service urbanisme : 01 43 05 06 41 - TOUCHE 3



M. Nicolas ZDEBSKI
Responsable de l'urbanisme



Mme Stéphanie PRIGENT
Instructrice



RÉSULTATS DU CONCOURS DES MAISONS DE NOËL

Monsieur Jean-Claude Hourquebie, résident de la rue Jean Mermoz, s'est vu décerné le prix de la maison décorée 2018.

Il sera ainsi invité à assister, avec la personne de son choix, à un des spectacles proposés dans le cadre de la saison culturelle de la ville. Nous tenons sincèrement à remercier les participants au concours et tous ceux qui animent la période de Noël en décorant leur habitation.



DISQUE DE STATIONNEMENT

Attention, certains riverains n'utilisent pas le « bon » disque et sont donc assujettis à une contravention.

Suite aux recommandations de la conférence européenne des ministres des Transports, les pays d'Europe ont adopté des modèles de disque de stationnement, comportant tous le symbole P et ne mentionnant que l'heure d'arrivée du véhicule afin que les collectivités puissent adapter la durée de stationnement aux besoins locaux. En France, depuis le 1er janvier 2012, le disque de stationnement doit désormais être conforme aux caractéristiques décrites. Ainsi, l'ancien disque à deux fenêtres « heure d'arrivée » et « heure de départ » est remplacé par un disque ne comportant plus qu'une seule fenêtre indiquant l'heure d'arrivée.

Le défaut d'utilisation du disque adéquat est sanctionné par une amende correspondant aux contraventions de la première classe en matière d'arrêt et de stationnement, soit une amende forfaitaire de 35 euros.

Vous pouvez vous procurer les nouveaux disques soit auprès de la mairie (qui a fait le choix d'en mettre à disposition des Gournaysiens), soit auprès des magasins qui vendent des articles automobiles.



SWARM : UNE SURVEILLANCE MODERNE DE LA RESSOURCE EN EAU SUPERFICIELLE

Suite à l'accident de chantier ayant mis hors d'usage la barge qui se situait aux abords de la mairie, Véolia Eau d'Ile de France a décidé d'installer un nouveau système.

En effet, ce délégataire du SEDIF surveille en permanence les ressources en eau par des investigations humaines et par la collecte de données relatives à la quantité et à la qualité des eaux brutes en amont des usines de production d'eau potable.

Depuis 2018, la Marne, ressource en eau de l'usine d'eau potable de Neuilly-sur-Marne est surveillée par des bouées SWARM. Ces bouées permettent de mesurer des paramètres de qualité : turbidité, matière organique, température de l'eau, oxygène dissous et conductivité et vitesse de l'eau. Constituées d'une sonde multiparamètres, d'un corps de bouée, d'un flotteur, et d'un module de récupération d'énergie, elles ont été conçues pour permettre une installation aisée et une maintenance facilitée. Elles ne nécessitent ni génie civil ni raccordement électrique ni réactif d'analyse.

Les données et les alarmes sont transmises directement aux exploitants de l'usine de Neuilly-sur-Marne. Cette surveillance est essentielle pour maîtriser les risques de dégradation de la ressource et anticiper les marches de fonctionnement des usines.



Bouée SWARM développée par Birdz et implantée en Marne à Gournay

ZONE À FAIBLES ÉMISSIONS MÉTROPOLITAINE : LA MÉTROPOLE S'ENGAGE POUR LA QUALITÉ DE L'AIR



Certaines communes volontaires participent à la mise en place d'une zone à faibles émissions (ZFE) à l'intérieur du périmètre de l'autoroute A86, décidée par le vote du Conseil de la Métropole du Grand Paris le 12 novembre 2018. Il s'agit de l'une des mesures les plus efficaces pour lutter contre la pollution de l'air, mieux respirer et mieux vivre.

Selon Airparif, 1,3 million de Franciliens respirent

un air très pollué et l'agence Santé Publique France estime que 5 000 décès prématurés par an pourraient être évités sur le territoire métropolitain. Face à cette situation, la Commission européenne a mis en demeure la France pour dépassement des valeurs limites de dioxyde d'azote et manquement à l'obligation de prendre des mesures appropriées pour réduire ces périodes de dépassement. Cette année, le Conseil d'État a enjoint le gouvernement de prendre toutes les mesures nécessaires à l'amélioration rapide de la qualité de l'air.

Vous serez invités à vous prononcer sur le projet du 1^{er} avril au 6 mai 2019, au travers d'une consultation citoyenne publique accessible directement en mairie ou en ligne. Cette consultation porte sur la 1^{re} étape de la ZFE, qui propose de restreindre, à partir du 1^{er} juillet 2019, la circulation des véhicules de plus de 20 ans (Crit'Air 5 et non classés) à l'intérieur de l'A86.

Dès 2017, la mise en place d'une zone à faibles émissions a été évoquée dans le cadre du Plan Climat Air Énergie Métropolitain (PCAEM), la reconquête d'un air de bonne qualité étant une priorité des 131 maires de la métropole. Il s'agit, en complément d'autres mesures, d'accélérer le remplacement des véhicules les plus polluants par des véhicules propres (électrique, hybride, hydrogène, GNV), en l'accompagnant d'aides financières déjà en vigueur, tout particulièrement pour les ménages les plus modestes, les artisans et les petites entreprises (aides de l'État, de la Métropole du Grand Paris, de la Région Île-de-France et de la ville de Paris).

La zone à faibles émissions doit aussi être un accélérateur au développement des transports en commun et des mobilités douces.

Les bénéfices de la ZFE s'étendront, bien au-delà de l'A86, mais aussi en termes de réduction des nuisances sonores, d'attractivité du territoire et d'amélioration de la qualité de vie.

Pour en savoir davantage : www.zonefaiblesemissionsmetropolitaine.fr

EXPOSITION « PASTOUT AND FRIENDS »

Les samedi et dimanche 30 et 31 mars, la salle des Mariages accueillera une exposition un peu particulière. Corinne Pastout, comédienne mais également peintre invitera d'autres artistes, peintres et sculpteurs dont la vocation première n'est pas l'art pictural, mais scénique !

Vous découvrirez les œuvres de Corinne dont le style est un mélange d'art pointilliste, d'art naïf et d'influence aborigène.

De sa peinture ressort une énergie positive. Une créativité qui donne à rêver, qui laisse place à l'imaginaire avec des codes couleur audacieux.

Corinne réunit dans un univers vif et coloré, la peinture et l'effet tridimensionnel.

La plupart de ses tableaux pouvant se regarder en relief avec des lunettes 3D.

Vous ferez connaissance avec l'art de Jeff Didelot, humoriste de métier qui

s'est découvert une nouvelle passion, la peinture, il y a quelques années...

Il puise majoritairement son inspiration dans nos forêts, nos campagnes, et nous livre sa vision d'une nature apaisante et apaisée au travers de quelques paysages et surtout d'animaux au regard, selon lui, parfois plus profond que celui de l'homme...

Vous découvrirez également le travail de Nicole Régent qui s'appuie sur un certain regard que nous propose la nature, sans jamais se relier à la figuration. À ce support principal s'associent des émotions, une sorte de voyage intérieur, avec pour fil conducteur une certaine harmonie, une traversée dans le monde des formes et des couleurs.



CONCOURS PHOTO



2^{DE} ÉDITION DU CONCOURS PHOTO OUVERT À TOUS LES GOURNAYSIENS !

Un thème : du blanc, du rouge, du bleu ou du blanc ou du rouge ou du bleu ou encore du bleu et du blanc ou du rouge et du bleu... en un mot, mettez un peu de couleurs dans vos photos !

Laissez faire votre créativité, votre imagination et votre sensibilité ! Profitez de l'arrivée du printemps, puis de l'été pour sortir vos boîtiers !

Les photographies pourront être retravaillées à l'aide d'un logiciel de retouche d'image, un impératif, elles devront être en haute définition.

Un jury composé de photographes amateurs, de semi-professionnels, de non-photographes et d'élus se réunira pour noter les photos reçues... et départager les meilleures d'entre elles.

Les meilleures photos seront exposées lors des Photofolies du club photo de l'AGALC durant le dernier trimestre 2019.

Les modalités de ce concours seront communiquées sur le site internet de la ville à partir du mois de mai.

GLANDEURS NATURE

ATTENTION !

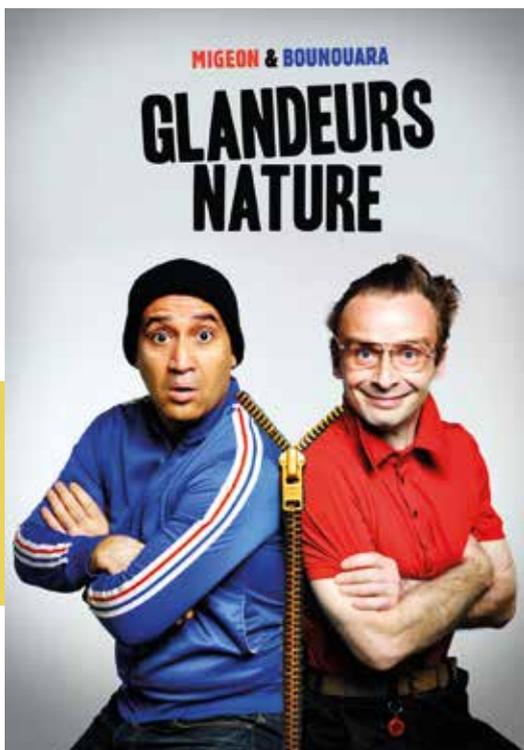
Samedi 30 mars 2019 vont débouler sur la scène de l'Espace Alain-Vanzo deux personnages hors normes dans un spectacle à mourir de rire : Glandeurs Nature.

Vous ferez connaissance de Néné : 39 ans. C'est le binoclard maigrichon. Un chic parisien qui lui est tout personnel. Sa maman le trouve beau, Bichoko le trouve génial, mais ses profs unanimes pensent que c'est un parfait débile débordant d'énergie. Lui, c'est le chef incontesté. Il ordonne et toute la bande obéit comme un seul homme... et justement sa bande, c'est un seul homme : Bichoko !

Bichoko a 40 ans. C'est le Rebeu hilare à l'accent toulousain. Ses mains sont toujours à la bonne place : au fond des poches de sa veste de survêt. Lui c'est le chef de rien du tout, il se contente de suivre et il fait ça très bien. Personne ne l'a jamais soupçonné d'intelligence... pas même lui ! D'un côté c'est pratique parce qu'il n'a aucune angoisse existentielle.

Les Glandeurs Nature, c'est l'histoire d'une amitié sincère entre un vrai débile et un gros abruti qui déploient des trésors d'énergie pour ne parvenir... à rien !

Pour le Figaro Magazine, « Il est difficile de s'arrêter de rire... » Avant de venir les rencontrer sur la scène, vous pouvez faire connaissance avec ces deux personnages hors du commun, dans un extrait vidéo de leur spectacle sur le site de la Ville.



EXPOSITION GRAIN DE FOLIE



Cette année encore, les samedi 13 et dimanche 14 avril, l'Association Gournaysienne d'Art et Loisirs Créatifs plus connue sous le nom d'AGALC sera à l'honneur salle des Mariages à l'hôtel de Ville.

L'atelier Arts graphiques nous présentera ses créations 2019 lors de l'exposition « Grain de Folie ». Des aquarelles, des pastels, des peintures à l'huile ou au fusain donneront une belle touche de couleur et de création à la salle des Mariages. Ce sera l'occasion pour les artistes débutants ou confirmés de nous présenter leurs dernières créations.

D'année en année, les styles s'affinent, les techniques s'acquièrent et la créativité explose.

Lors de cette exposition, les prix de la Municipalité et du Public seront décernés à 2 heureux lauréats.

Venez nombreux découvrir cette belle exposition et ainsi soutenir la création et la culture gournaysienne. L'entrée est libre.

SOIRÉE DANCE MACHINE

Nous vous proposons une nouvelle soirée dansante à Gournay-sur-Marne.

Au rythme de la musique proposée par notre trio de DJ, vous allez pouvoir vous détendre et vous amuser sur le dance floor de l'espace Alain-Vanzo. On ne change pas une formule qui marche : 10 € pour une entrée et une boisson non alcoolisée qui feront, à n'en pas douter, le bonheur de nombreuses personnes.

Avec ses boules à facettes et ses tubes musicaux, la Dance Machine vous emmènera jusqu'au bout de la nuit. Nous vous attendons festifs.

Réservation d'avance conseillée, le nombre de places étant limité.

Rendez-vous le 11 mai à partir de 20h30 à l'espace Alain-Vanzo. Un Food truck vous proposera de la restauration rapide.

Informations et réservations à venir sur :
www.ville-gournay-sur-marne.fr/



CROQ' NOTES EN CONCERT AU PROFIT DES RESTOS DU CŒUR

Le samedi 13 avril prochain, l'excellente chorale Croq'Notes sera de nouveau sur la scène de l'Espace Culturel Alain-Vanzo pour un grand concert au profit des Restos du Cœur.

Déjà présent en 2017 à Gournay, Croq'Notes nous présentera un nouveau spectacle avec un nouveau répertoire intitulé « La vie, l'amour, le destin... de Fugain à Stromae, des Beatles à Bénabar... ».

Créée en 1994, dans le cadre de l'association VLAN de Noisiel, la chorale Croq'notes a pour objectif principal de faire du chant en groupe un loisir accessible à tous.

Dirigée par Lionel CLOAREC, également Chef d'autres prestigieux choeurs comme celui de Saint-Eustache ou Onelli, la chorale Croq'notes connaît un très joli succès.

En plus de 20 ans, les effectifs n'ont cessé de progresser, regroupant aujourd'hui plus de 70 choristes amateurs venant de Noisiel et ses alentours y compris de Gournay.

Seul le plaisir compte et le choeur polyphonique partage sur scène cette passion avec son public.

Nul doute que Croq'Notes nous livrera un très joli spectacle musical. Prendre du plaisir et passer un très agréable moment tout en faisant une bonne action pour les Restos du Cœur, c'est ce que nous vous proposons le samedi 13 avril à 20h30 salle Alain-Vanzo. La totalité de la recette des entrées à 10 euros sera intégralement reversée au Restos du Cœur.

L'O₂

Envie de défi sportif ou de détente en bord de Marne, l'O₂ est fait pour vous.

Venez arpenter les bords de Marne et naviguer sur celle-ci à bord d'un canoë-kayak en participant à cette 3^e édition de notre duathlon.

Par équipe de 2 (catégorie hommes, femmes ou mixtes), un parcours de 5 km à pied vous obligera à passer dans des tuyaux, ramper à terre, effectuer du gymkhana ou bien encore gravir des montagnes de ballots de paille ou de pneus.

Mais comme cela n'est pas suffisant pour dépenser votre trop plein d'énergie, vous allez également ramer à bord d'un canoë-kayak biplace de la plage de Gournay jusqu'au pont Charles de Gaulle aller-retour.

Les nombreux participants des éditions précédentes sont toujours repartis conquis et nous demandent à la fin du parcours : « c'est quand la prochaine édition ? »

Le dimanche 19 mai sera donc pour vous l'occasion de vous amuser en couple, en famille ou entre amis. Cette course est accessible à tous, seules conditions : être majeur, savoir nager et porter un tee-shirt de couleur bleue.

Un verre de l'amitié clôturera cette matinée sportive et des récompenses seront remises aux trois premiers de chaque catégorie.

Les inscriptions préalables sont impératives car il n'y en aura pas le jour même.

Le nombre de places est limité donc inscrivez-vous au plus vite !

Les frais de participation sont de 15€ / participant

Informations et réservations à venir sur www.ville-gournay-sur-marne.fr/

FÊTE DE LA MUSIQUE

APPEL AUX TALENTS !

Comme chaque année la fête de la musique gournaysienne est l'occasion de voir sur scène des artistes talentueux.

Vous êtes chanteur ou musicien, en solo ou en groupe, jeune ou moins jeune, l'occasion vous est offerte de partager votre passion devant un public nombreux.

N'hésitez pas à prendre contact avec **François Daire** au **07 63 21 82 82** ou par mail à **evenement@gournay-sur-marne.fr**



INSCRIPTIONS SCOLAIRES 2019-2020



Les inscriptions se dérouleront du 4 mars 2019 au 31 mai 2019. Elles concernent les enfants :

- de trois ans, nés en 2016, entrant en maternelle ;
- de six ans, nés en 2013, entrant en élémentaire ;
- qui emménagent sur la commune ;
- qui n'étaient pas scolarisés avant la rentrée.

Pensez à effectuer vos démarches auprès du service Administratif-régie à l'espace enfance (cf p.21). Vous pouvez préalablement télécharger les documents nécessaires, notice et formulaire, sur le site web de la ville, rubrique « Vie scolaire » puis en choisissant l'onglet correspondant à l'école de votre choix.

VIE LOCALE

ÉLECTIONS

RÉPERTOIRE ÉLECTORAL UNIQUE

La loi n° 2016-1048 du 1^{er} août 2016 modifie les modalités d'inscription sur les listes électorales et institue un répertoire électoral unique (REU) dont elle confie la gestion à l'Insee.

Cette réforme facilite l'inscription des citoyens sur les listes électorales en permettant leur inscription jusqu'à quelques semaines avant le scrutin et non plus jusqu'au 31 décembre de l'année n-1.

La mise en œuvre du REU nécessite la renumérotation de l'ensemble des électeurs dans leur bureau de vote. Celui-ci



créé l'identifiant national d'électeur, mention qui devra être portée sur les cartes électorales établies à partir du 1^{er} janvier 2019. Ces modifications engendrent l'édition d'une nouvelle carte électorale pour chacun, envoyée par courrier vers fin avril 2019.

Ainsi, pour les élections européennes qui auront lieu le 26 mai 2019, la date limite d'inscription sur les listes électorales est fixée au 31 mars 2019. Ce jour étant un dimanche, une permanence sera assurée le samedi 30 mars 2019 à la mairie de 8h30 à 12h.

POUR RAPPEL : les citoyens de l'Union européenne résidant en France peuvent exercer leur droit de vote aux élections européennes et municipales.

UN NOUVEAU BUREAU DE VOTE

Le nombre d'électeurs inscrits dans certains bureaux étant supérieur aux préconisations des circulaires (entre 800 et 1000 électeurs par bureau) la création d'un 6^e bureau de vote au centre de loisirs l'Ile aux enfants* s'avère nécessaire.

Tous les électeurs de la ville recevront une nouvelle carte d'électeur courant avril 2019.

- BUREAU 1**
HÔTEL DE VILLE - 10 AVENUE FOCH
- BUREAU 2**
CENTRE DE LOISIRS ANNEXE - 6 PROMENADE ANDRE BALLU
- BUREAU 3**
MAISON POUR TOUS - PLACE DU MARCHÉ
- BUREAU 4**
SALLE V. MARCEAU 1 - 3 RUE DE L'ALDUETTE
- BUREAU 5**
ÉCOLE DES PAQUERETTES - 10 BOULEVARD DE NOISY LE GRAND
- BUREAU 6**
ILE AUX ENFANTS - 5 RUE DES PAQUERETTES



* L'Ile aux enfants, 5 rue des Pâquerettes, Gournay.



Attention depuis le 16 novembre 2018, voici les titres permettant aux électeurs français de justifier de leur identité :

Carte nationale d'identité; Passeport; Carte d'identité de parlementaire avec photographie, délivrée par le président d'une assemblée parlementaire; Carte d'identité d'élu local avec photographie, délivrée par le représentant de l'Etat; Carte vitale avec photographie; Carte du combattant avec photographie, délivrée par l'Office national des anciens combattants et victimes de guerre; Carte d'invalidité ou carte de mobilité inclusion avec photographie; Carte d'identité de fonctionnaire de l'Etat avec photographie; Carte d'identité ou carte de circulation avec photographie, délivrée par les autorités militaires; Permis de conduire;

PIÈCES D'IDENTITÉ AUTORISÉES

Permis de chasser avec photographie, délivré par l'Office national de la chasse et de la faune sauvage; Récépissé valant justification de l'identité, délivré en échange des pièces d'identité en cas de contrôle judiciaire, en application de l'article L. 224-1 du code de la sécurité intérieure.

Ces titres doivent être en cours de validité, à l'exception de la carte nationale d'identité et du passeport qui peuvent être présentés en cours de validité ou périmés depuis moins de cinq ans.

Et les titres permettant aux **ressortissants de l'Union européenne**, autres que les Français, de justifier de leur identité, lorsqu'ils sont admis à participer aux opérations électorales : Carte nationale d'identité ou passeport, délivré par l'administration compétente de l'Etat dont le titulaire possède la nationalité; Titre de séjour; Carte d'identité d'élu local avec photographie, délivrée par le représentant de l'Etat; Carte vitale avec photographie; Carte du combattant avec

photographie, délivrée par l'Office national des anciens combattants et victimes de guerre; Carte d'invalidité ou carte de mobilité inclusion avec photographie; Carte d'identité de fonctionnaire de l'Etat avec photographie; Carte d'identité ou carte de circulation avec photographie, délivrée par les autorités militaires; Permis de conduire sécurisé conforme au format «Union européenne»; Permis de chasser avec photographie, délivré par l'Office national de la chasse et de la faune sauvage; Récépissé valant justification de l'identité, délivré en échange des pièces d'identité en cas de contrôle judiciaire, en application de l'article L. 224-1 du code de la sécurité intérieure.

Ces titres doivent être en cours de validité.

ZOOM SUR LES VŒUX DU MAIRE

En début de cérémonie, Monsieur le Maire a tenu à récompenser trois jeunes Gournaysiens. Des élus du Conseil municipal des jeunes ont donc remis la médaille des espoirs de la Ville, pour leur excellent parcours, à Matthieu Morvant en boulangerie et pâtisserie, à Juliette Garnier en patinage à roulettes, à Nicolas Leroy en jujitsu et à Carla Franco en natation. Ils ont été remerciés et applaudis pour leur investissement sans faille dans leur domaine respectif.

Ensuite, Monsieur le Maire est revenu sur de multiples sujets qui ont ponctué l'année 2018 et a évoqué différents projets :

LES INONDATIONS

700 habitations ont été touchées.

Remerciements renouvelés aux pompiers, aux forces de police et aux agents municipaux pour leur accompagnement dans ce moment délicat.



CERTAINES COUCHES DU MILLE-FEUILLE INSTITUTIONNEL

L'État, duquel nous attendons des réponses quant à l'aménagement de la loi SRU sur notre ville.

La MGP, Métropole du grand Paris (131 communes).

Le territoire Grand Paris-Grand Est (14 communes), qui vient de reprendre la compétence logement.

M. le Maire en a profité pour souligner que Gournay ne peut être assujettie à la loi SRU de la même manière qu'une ville plus grande et non inondable. Il remercie ses collègues maires de défendre le fait que la loi SRU s'applique à l'horizon du territoire et non de la commune.

LES IMPÔTS

Pas d'augmentation d'impôt communal à prévoir.

LE QUOTIENT FAMILIAL

Il a été mis en place pour la restauration scolaire et sera appliqué aux centres de loisirs à partir de la rentrée prochaine.

L'ORGANISATION DU GRAND DÉBAT

La ville mettra à disposition les locaux, la sonorisation et l'encadrement sécuritaire nécessaire. Monsieur le Maire a précisé, comme il l'a évoqué dans la presse, que la gestion même de ce débat appartenait aux élus de la majorité présidentielle et non aux élus locaux qui sont déjà chaque jour « à portée d'engueulade ».

LA MAÎTRISE DE LA MASSE SALARIALE

Sur 12.000.000€ de budget, la masse salariale représente 6.500.000€. Depuis cinq ans, nous avons réussi à contrôler la masse malgré l'ouverture de nouvelles structures (la MPT, le RAM) et l'embauche de personnel dans d'autres secteurs comme celui de la Police municipale.

POUR 2019

- 8 nouveaux bancs sur les bords de Marne. - L'agrandissement de l'AMG, une salle de 120m² verra le jour en septembre 2019 (450.000€).

- Le self des Pâquerettes qui sera livré au plus tard après les vacances de la Toussaint (1.500.000€)

Les cahiers de doléances disponibles en mairie.

Remise de la médaille de la ville à l'association des bénévoles et témoignage de son président, Alain Huguet



QUELQUES RÉALISATIONS

La MPT est un réel succès (500.000€ d'investissement), elle sert nos jeunes mais aussi nos anciens au quotidien.

Le parquet de la salle de danse, la réfection du dojo, la rénovation des courts de tennis avec le club house.

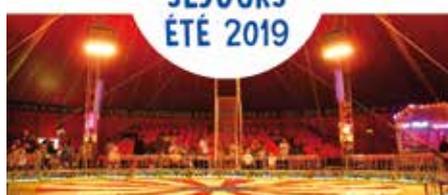
L'installation de l'air de jeu dans le parc de la mairie...

LE RÔLE DE L'ÉLU

Monsieur le Maire insiste sur le fait que ce qui nous guide, nous élus de la majorité, est l'intérêt collectif et le souci des autres afin de servir au mieux le vivre ensemble.

Le Maire clôture cette cérémonie des vœux en remerciant Victor Moreira son homologue de Torre de Moncorvo (ville jumelée) et en souhaitant une belle année à tous les Gournaysiens.

SÉJOURS ÉTÉ : L'OCCASION DE NOUVELLES DÉCOUVERTES POUR LES ENFANTS



Dépayement assuré pour 15 enfants de 8 à 12 ans à la découverte des Arts du cirque du 8 au 14 juillet 2019.

Pour ce séjour à La Bresse dans les Vosges (88), la participation financière demandée aux familles est de 548 € (après prise en charge de 20 % par la Municipalité).

Le domaine équestre de Charny Orée de Puisaye dans l'Yonne (89) accueillera, quant à lui, 15 enfants de 6 à 10 ans, du 26 au 30 août 2019.

La participation financière demandée aux familles est de 318€ (après prise en charge de 20 % par la Municipalité)

Pour les deux séjours, le transport s'effectuera de jour, en car grand tourisme, au départ de Gournay.

Renseignements et inscriptions à l'Espace enfance.



ACTI'VACANCES PRINTEMPS : LE PLEIN D'ÉNERGIE POUR LES COLLÉGIENS

Besoin de bouger ? Envie de se retrouver ? Avides de nouvelles expériences ? Alors, viens faire le plein de bonne humeur en découvrant de nouvelles activités avec les animateurs de la ville.

> DU 23 AU 26 AVRIL 2019 : drone, accrobranche, paddle, tchouk-ball

> DU 29 AVRIL AU 3 MAI 2019 : accrobranche, trampo-park, golf, tchouk-ball

Réservations jusqu'au 5 avril 2019, 12 places seulement par session.

Renseignements et inscriptions à l'Espace enfance.

CENTRE MULTI-ACCUEIL : PARENTS IL EST TEMPS D'INSCRIRE VOS ENFANTS !

Pour tout accueil à partir de septembre 2019, occasionnel ou régulier, les dossiers sont à constituer avant le vendredi 22 mars 2019.

Il faut se rendre au service administratif de l'Espace enfance (voir tableau ci-après) pour la préinscription, sans rendez-vous.

Une fois inscrit, vous pourrez alors contacter la directrice de la structure concernée :

LES PETITS POUSETS

Accueil à partir de 3 mois
Contact : Karine CHAMBON
5 rue des Pâquerettes / 01 43 05 29 77

LES MINIMÔMES

Accueil dès 18 mois
Contact : Cathy DETOURBET
1 rue des Pâquerettes / 01 58 84 26 15

	MATIN	APRÈS-MIDI
LUNDI	8H30 - 11H45	14H - 17H15
MARDI		14H - 17H15
MERCREDI	8H30 - 11H45	14H - 17H15
JEUDI	8H30 - 11H45	
VENDREDI	8H30 - 11H45	14H - 17H15

ESPACE ENFANCE

(Service administratif : 1^{er} étage à gauche)
5 rue des Pâquerettes
01 48 15 10 53

COURRIEL :

espaceenfance@gournay-sur-marne.fr



CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES

KIDS ET TEENS PARTY

Le Conseil Municipal des Jeunes né le 20 novembre 2017, porte aujourd'hui la parole de la jeunesse gournaysienne.

Dans le cadre de leur mandat, les élus du CMJ peuvent proposer des actions ponctuelles : le ramassage des déchets en bords de Marne, une signalétique de cheminement piéton ou encore, comme le samedi 8 décembre, à la MPT, une soirée dansante en direction des CM1/CM2/ 6^e et 5^e. Boules à facettes, spots multicolores, musiques endiablées, bonbons et boissons à gogo, un super cocktail réuni pour passer une soirée inoubliable entre copains !!!

Ce fut une belle réussite, puisque 150 jeunes se sont donné rendez-vous ce soir-là pour faire la fête.



LE MUSÉE DE LA GRANDE GUERRE DE MEAUX : UNE VISITE CULTURELLE PLACÉE SOUS LE SIGNE DE LA MIXITÉ INTERGÉNÉRATIONNELLE



Au-delà de leur implication dans des actions citoyennes très variées au sein de la ville, les jeunes élus participent et contribuent au devoir de mémoire par leur présence aux différentes commémorations et à des sorties avec leurs aînés.

C'est ainsi qu'avec les membres des Associations des Anciens combattants et du Comité Charles de Gaulle, ils ont été invités, par la municipalité, le mercredi 12 décembre 2018 à visiter le Musée de la Grande Guerre à Meaux pour la commémoration du centenaire de l'Armistice de la Première Guerre mondiale.

Un voyage dans le temps qui a permis à chacun de passer une belle journée qu'ils n'oublieront pas !



GROUPE DE TRAVAIL SUR LA MOBILITÉ PIÉTONNE ET PRÉSENCE AUPRÈS DES PERSONNES ISOLÉES

Parallèlement à tous les projets mis en place par le CMJ, deux jeunes élus ont rejoint un groupe de travail sur la mobilité piétonne, animé par Éric Fournier, Conseiller municipal délégué.

Éva Duval et Clémence Fargeau-Cosse participent aux débats avec un enthousiasme débordant. Elles apportent un grand nombre d'informations très pertinentes quant aux besoins de sécurisation des lieux de passages. Ces éléments sont pris en compte par la Police municipale et par les services techniques.

Les jeunes élus ont également consacré du temps à nos seniors en leur rendant visite à l'occasion de la distribution des colis de Noël. Cette expérience les a touchés et ces moments de partage ont marqué chacun d'entre eux.



CONSEIL MUNICIPAL

Le 6 février dernier, les membres du Conseil Municipal des Jeunes, avec sérieux et sans rien perdre de leur spontanéité, ont écouté et dialogué avec Monsieur le Maire pendant plus d'une heure.

Avec leur coordonnatrice, Claire Cléro, ils ont préparé avec minutie leurs interventions concernant l'avancée des différents projets ainsi que les comptes rendus des actions déjà réalisées.

On peut une fois de plus remercier cette jeune instance qui vient compléter le maillage de l'expression démocratique mise en place par la Municipalité.

MAXIME LEPETIT



Le Conseil municipal du 15 novembre 2017 a décidé d'attribuer à Maxime LEPETIT, jeune Gournaysien de 22 ans actuellement en école d'ingénieur, une subvention de 500 € pour un projet à portée internationale.

Pour partager avec le plus grand nombre, il revient sur son projet innovant et le concours auquel il a participé et ainsi porté haut les couleurs de la jeunesse gournaysienne.

1 – Maxime, peux-tu nous expliquer ton parcours ?

Gournaysien depuis toujours, j'ai fait toute ma scolarité à Gournay-sur-Marne de la maternelle au collège Eugène Carrière puis à Noisy-le-Grand au lycée Flora Tristan. Ensuite, j'ai intégré l'école d'ingénieur en électronique et informatique ESIEE PARIS. Actuellement je suis en 5e et dernière année.

2 – Peux-tu nous présenter ton projet ? Dans quel cadre a-t-il été fait ?

Pour valider la 3^e année d'étude, je devais réaliser un projet d'une durée de deux mois. Je pouvais choisir un sujet libre ou proposé par l'école. J'ai soumis l'idée d'un système de récupération d'énergie des ondes électromagnétiques présentes dans l'environnement à deux autres étudiants Loann et Bryan.

Pour que ce projet aboutisse, on s'est très vite rendu compte qu'il y avait 3 contraintes principales à lever. Il fallait :

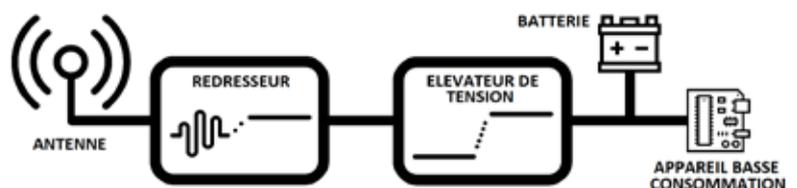
- Concevoir une antenne capable de maximiser la puissance de réception,
- Minimiser les pertes de puissances électriques au sein du dispositif,
- Stocker l'énergie produite pour une utilisation ultérieure.

Ces trois points identifiés, on a pu créer un dispositif (voir encadré photo) constitué d'une antenne « large bande » qui permet la captation des ondes électromagnétiques environnantes (comme la radio FM, le WIFI...), d'un redresseur optimisé et d'un circuit pour stocker l'énergie récupérée.

Une fois les ondes électromagnétiques captées, il faut transformer le signal récupéré en « courant continu » : c'est le rôle du redresseur. Celui-ci est constitué d'une diode et d'un condensateur. Le choix de la diode est très important pour minimiser la perte d'énergie. Un dispositif élévateur de tension assure ensuite le stockage de cette énergie en vue d'une utilisation concrète. (voir schéma).

Le résultat du projet auquel on a donné le nom de « Energy Harvester »*, a pu être démontré. En effet, l'énergie électrique récupérée a pu alimenter un appareil à faible consommation.

On a poursuivi le travail sur le projet de façon à améliorer les performances du système. Toutefois, on est confronté aux limites technologiques des diodes disponibles sur le marché.



* le nom a évolué en cours de projet.

3 – En quoi la subvention municipale t'a-t-elle aidé ?

Chaque année, ESIEE PARIS organise la journée des projets. À cette occasion, les projets des étudiants sont présentés à la fois au public et devant un jury. Un prix est remis aux meilleurs projets. On a remporté le prix « mention spéciale » qui nous a permis d'être sélectionnés pour participer au concours international « ICAN ».



En novembre 2017, le concours se tenait en Chine à Pékin et réunissait plusieurs finalistes issus de différentes écoles supérieures. Cette opportunité nous a séduit tous les trois et on voulait continuer cette aventure ensemble. ESIEE PARIS finançait un voyage pour un seul étudiant, mais il restait à trouver le financement des deux autres billets d'avion (les frais d'hébergement étant pris en charge par l'organisation ICAN).

À l'instar de la ville de Noisy-le-Grand, j'ai eu l'idée de contacter la ville de Gournay-sur-Marne et plus particulièrement Monsieur le Maire pour exposer mon projet et l'opportunité que cela représentait pour moi. J'ai eu toute l'attention requise de M. SCHLEGEL qui a inscrit à l'ordre du jour d'un conseil municipal et mis au vote ma demande de financement. Celle-ci a été acceptée et j'en profite pour remercier M. le Maire et toute l'équipe municipale. L'aventure ne s'arrête pas là !

4 – Quelles étaient tes attentes quant à ta participation en Chine ? Que s'est-il passé depuis ?

Nous voilà tous les trois à Pékin pour 5 jours. Nous avons été très bien accueillis par les organisateurs « ICAN » et les étudiants chinois. On a présenté notre projet « Energy Harvester » parmi une vingtaine d'autres devant un jury constitué d'une dizaine de professeurs et chercheurs de nationalités différentes. Notre présentation a intéressé le jury puisque nous avons remporté la 2e place du concours. On a obtenu une gratification financière mais surtout des invitations pour le « CES » [Salon annuel international de l'innovation technologique et électronique grand public] prévu à Las Vegas en janvier 2018.

Très intéressés et enthousiastes, grâce au soutien d'une grande entreprise du secteur électronique, nous avons pu nous y rendre et y participer au même titre que des représentants de très grandes entreprises. Sur un même pied d'égalité, notre équipe a pu exposer à nouveau le projet devant une assistance internationale.

5 – Qu'as-tu appris de cette expérience ?

Je suis heureux d'avoir pu vivre ces moments partagés avec mes deux amis, à Paris, à Pékin et puis enfin à Las Vegas. C'est une très belle aventure humaine et collective.

6 – Que prévoies-tu à présent ?

Riche de ces différentes expériences, cela m'a donné envie de suivre, en parallèle de ma 5e année, des cours pour préparer un Master en système de communication haute fréquence à l'université de Marne-la-Vallée. La suite pour moi, c'est de finir mes études et d'obtenir mon diplôme.



ATELIER SÉCURITÉ ROUTIÈRE

UN APRÈS-MIDI SÉCURITÉ ROUTIÈRE POUR LES SENIORS

En partenariat avec le service circulation, éducation et sécurité routières de la Direction régionale et interdépartementale de l'équipement et de l'aménagement de la Seine Saint-Denis, la ville organisait le mardi 11 décembre dernier, son deuxième atelier/conférence relatif à la sécurité routière.

Un après-midi pour sensibiliser le public senior de la commune aux risques routiers que ce soit en tant que piéton ou conducteur.

Ils étaient donc une quinzaine venue « repasser le Code de la route » et participer aux débats animés par l'association WIMOOV. L'objectif était de faire un rappel du Code de la route et plus particulièrement des panneaux de signalisation, du partage de la rue et des risques routiers plus spécifiques aux seniors.

Nos aînés ont été très attentifs aux 20 questions du Code de la route, un sujet qui les a intéressés et a entraîné de très nombreuses questions et de longues discussions avec les animateurs ou même entre eux.

C'était également l'occasion pour la Police municipale d'être présente à leurs côtés afin d'apporter toutes les précisions utiles sur des situations vécues ou sur des cas concrets. Un grand merci à elle pour sa proximité.

« C'est un rafraîchissement des connaissances bien utile » ont reconnu unanimement les participants !



LOTO INTERGÉNÉRATIONNEL

Pour ce troisième loto intergénérationnel, l'équipe de la MPT a mobilisé des familles, des jeunes et des anciens.

Dans une ambiance conviviale et chaleureuse, une soixantaine d'adhérents a passé un beau moment de partage. La diversité des nombreux lots a été appréciée.





REPAS DE NOËL

Jeudi 6 décembre, le traditionnel repas de fin d'année destiné aux seniors s'est déroulé dans une ambiance très festive avec un menu à la hauteur de la fête !

La troupe du Sky Dance Show, présente pour animer le repas et l'après-midi dansante, a dynamisé la salle avec son chanteur, ses danseuses et ses taxis danseurs qui ont entraîné les seniors dans des danses de couple ou individuelles.

La journée, fréquentée également par quelques nouveaux seniors, a été appréciée de tous.

À renouveler l'an prochain tant l'ambiance et la convivialité étaient au rendez-vous !



GALETTE DES ROIS ET DES REINES

La MPT a accueilli pour la première fois l'évènement du thé dansant des reines et des rois avec une centaine de personnes.

Ils ont aimé partager les galettes dans ce nouveau lieu. Puis, ils se sont déhanchés sur des rythmes de salsa, de tango, de paso... Ambiance chaleureuse.





CHANDELEUR

La MPT a également accueilli pour la première fois 90 personnes lors de l'évènement du thé dansant de la chandeleur. Quelques familles ont même pris place au milieu des seniors afin de déguster les crêpes. **Merci à nos adhérents pour leur participation tant pour l'organisation que pour les confitures maison.**

Puis comme le veut la coutume, l'après-midi s'est fini en musique.



LIEN SOCIAL

LE POTAGER PARTAGÉ

Le mouvement « Incroyable Comestible » est une initiative citoyenne lancée en 2008 par deux mères de famille dans une petite ville d'Angleterre. La démarche consiste à créer du lien social en redynamisant les échanges locaux par le partage de fruits et légumes sains (sans pesticide), cultivés par les habitants et offerts librement à tous. L'objectif est également de permettre à chacun de se reconnecter à la Terre Nourricière.

La **Maison Pour Tous** s'inspire de ce projet en mettant à votre disposition ce « potager partagé » situé à l'intérieur du complexe JC-Bouttier entre les courts de tennis et la tribune du stade. Il est ouvert à tous : jardinez, entretenez, cueillez quand vous voulez...seulement si c'est mûr !

Merci de ne pas emporter les pieds entiers. Ils nous donneront plus à tous.

À bientôt et bonne dégustation !



AGENDA 2^D TRIMESTRE

MAISON
POUR
Tous

AGENDA DES SAMEDIS

2 FÉV
15H - 19H 
THÉ DANSANT DE LA CHANDELEUR

16 FÉV
17H - 19H 
CÉLÉBRATION DU PROJET
SOCIAL 2018 - 2021

16 MARS
15H - 18H 
TOURNOI DE BELOTÉ

23 MARS
15H - 18H 
JOURNÉE DU HANDICAP

30 MARS
15H - 18H 
JOURNÉE SUR LE THÈME DE LA MAGIE

6 AVR
15H - 18H 
DÉCOUVERTE DU MADISON

13 AVR
14H - 18H 
VEZ APPRENDRE À RÉPARER VOTRE
VÉLO AVEC OPTIVÉLO

11 MAI
15H - 18H 
COUTURE & TRICOT

18 MAI
15H - 18H 
ATELIER AUTOUR DE LA MUSIQUE

25 MAI
15H - 18H 
JEUX DE SOCIÉTÉ EN FAMILLE

1 JUIN
15H - 19H 
DÉCOUVERTE DE LA GÉNÉALOGIE

8 JUIN
15H - 18H 
VEZ PARTAGER VOS RECETTES
DE CUISINE

22 JUIN
15H - 18H 
DÉCOUVERTE DE LA PHOTO

6 JUIL
12H - 14H 
PIQUE NIQUE DE LA MPT

AGENDA DES COURS D'INFORMATIQUE

POUR LES DÉBUTANTS: MARDI 9H30 - 11H30 POUR LES INITIÉS: VENDREDI 9H30 - 11H30

DU 11 MARS AU 19 AVR  UTILISER UNE BOÎTE MAIL / PIÈCE-JOINTE
GÉRER SES CONTACTS / PARTAGER SES
FICHIERS / ENVOYER DES PHOTOS

DU 6 MAI AU 17 MAI  INITIATION AU TRAITEMENT DE TEXTE ET
TABLEUR (ÉQUIVALENT WORD / EXCEL)

DU 20 MAI AU 7 JUIN  À LA DÉCOUVERTE DES TABLETTES ET
SMARTPHONES

DU 10 JUIN AU 5 JUIL  METTRE SES PHOTOS SUR SON PC / PETITES
RETOUCHES / SAUVEGARDE SUR CLÉ USB /
RANGER SES PHOTOS

AGENDA DU POTAGER

9 FÉV
15H - 18H 
RÉUNION : LES PREMIERS SEMIS

2 MARS
15H - 18H 
BRICOLAGE : HLM À OISEAUX

15 JUIN
14H - 18H 
SORTIE À LA CUEILLETTE DU PLESSIS.

LUTTER CONTRE LA SOLITUDE DES PERSONNES ÂGÉES, VOUS POUVEZ AGIR !

Afin de lutter contre l'isolement des personnes âgées principalement, la commune de Gournay sur Marne a souhaité lier un partenariat avec l'association Les Petits Frères des Pauvres.

Depuis 1946, les Petits Frères des Pauvres accompagnent, dans une relation fraternelle, des personnes, en priorité de plus de 50 ans, souffrant de solitude, de pauvreté, d'exclusion, de maladies graves. Les Petits Frères des Pauvres sont apolitiques et non confessionnels.

Comment pouvez-vous agir ? En rejoignant la nouvelle équipe des petits frères pour :

- Visiter des personnes âgées à domicile.
- Participer à des actions collectives (Sorties, loisir, repas, Noël, Vacances)
- Aider l'équipe dans des tâches administratives, en étant chauffeur...

Une équipe des Petits Frères des Pauvres vient de naître sur le périmètre de Gournay-sur-Marne et Noisy-le-Grand.

**VOUS CONNAISSEZ DES PERSONNES ISOLÉES
QUI SOUHAITERAIENT ÊTRE ACCOMPAGNÉES ?**

VOUS SOUHAITEZ DEVENIR BÉNÉVOLE ?

**N'hésitez pas à contacter Victoria, la salariée
de l'équipe.**

Par téléphone : 07 60 16 88 49

Par mail :

banlieue.noisylegrand@petitsfreresdespauvres.fr

PETITS FRÈRES
DES PAUVRES

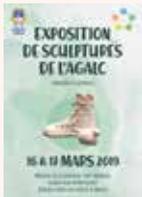
Non à l'isolement de nos aînés



/// MARS

**SAMEDI 16 ET DIMANCHE 17 MARS
DE 10H À 18H**

Salle des mariages



**EXPOSITION
DE SCULPTURES
DE L'AGALC**

>>> ACCÈS LIBRE

**SAMEDI 23 ET DIMANCHE 24 MARS
DE 10H À 12H ET DE 14H À 18H**

Salle des mariages



**L'ATELIER RENOIR
S'EXPOSE**

>>> ACCÈS LIBRE

**SAMEDI 30 MARS
À 20H30**

Espace culturel Alain-Vanzo



Saison culturelle
**GLANDEURS
NATURES**

Entrée :
Tarif plein 15€,
Tarif réduit ou abonné 10€

**SAMEDI 30 ET DIMANCHE 31 MARS
DE 10H À 12H ET DE 14H À 18H**

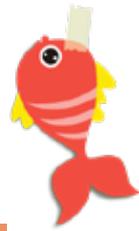
Salle des mariages



**EXPO
PASTOUT
AND FRIENDS**

>>> ACCÈS LIBRE

/// AVRIL



**SAMEDI 6 AVRIL
DE 9H30 À 12H30**

Départ de la Mairie



**GRAND NETTOYAGE
DES BORDS DE MARNE**

**SAMEDI 13 ET DIMANCHE 14 AVRIL
DE 10H À 18H**

Salle des mariages



**EXPOSITION
GRAIN DE FOLIE
DE L'AGALC**

>>> ACCÈS LIBRE

**SAMEDI 13 AVRIL
À 20H30**

Espace culturel Alain-Vanzo



**SOIRÉE AU PROFIT
DES RESTOS DU COEUR**

Venez écouter l'excellente
chorale Croq'Notes
et faire une bonne action !

*Entrée à 10€ reversée
intégralement aux Restos
du cœur*

**DIMANCHE 21 AVRIL
DE 10H30 À 12H30 ET DE 15H À 17H**

Parc de la Mairie



CHASSE AUX ŒUFS

>>> ACCÈS LIBRE

/// MAI

**MERCREDI 8 MAI
À 11H30**

Monument aux Morts

**CÉRÉMONIE DE LA VICTOIRE
DU 8 MAI 1945**

**SAMEDI 11 MAI
À 20H30**

Espace culturel Alain-Vanzo



Soirée dansante

DANCE MACHINE

Réservez votre soirée !

*Tarif 10€ avec une
consommation sans alcool
offerte.*

**DIMANCHE 19 MAI
DÈS 9H**

Bords de Marne et Parc de la Mairie



DUATHLON L'O2

Tarif 15€

**DIMANCHE 26 MAI
DE 8H À 20H**

ÉLECTIONS EUROPÉENNES



SAMU	15
POLICE	17
POMPIERS	18

NUMÉROS UTILES

TOUTES URGENCES (numéro européen).....	112
SMS ou FAX (malentendants ou malvoyants).....	114
Police municipale (1 rue Gabriel-Verdier).....	01 45 92 23 58
Commissariat de Noisy / Gournay	01 55 85 80 00
(1 bis, avenue Émile-Cossonneau à Noisy-le-Grand)	
Caserne des Pompiers de Paris	01 43 04 20 18
(1 avenue Médéric à Noisy-le-Grand)	
Service d'urgence de dépannage Gaz et Électricité (gratuit).....	09 726 750 93
Centre antipoison (Paris).....	01 40 05 48 48
Hôpital Saint-Camille	01 49 83 10 10
(2 rue des Pères-Camilliens à Bry-sur-Marne)	
Hôpital privé de Marne-la-Vallée	01 49 14 80 00
(33 rue Léon-Menu à Bry-sur-Marne)	
Groupe hospitalier Le Raincy-Montfermeil	01 41 70 80 00
(10 rue du Général Leclerc à Montfermeil)	
SOS Médecins 93	36 24 (12 cts/min.)
Pharmacies de garde	32 37 (34 cts/min.)

NAVETTE GRATUITE « LA GOURNAYSIENNE »

Pour bénéficier de la navette gratuite le samedi matin, entre 9h et 12h, toute l'année, y compris les jours fériés, il suffit de prendre rendez-vous en appelant le **07 63 62 82 82**.

PERMANENCES

PERMANENCE D'UN AVOCAT

Maître CORNUT, de Neuilly-sur-Marne, vous reçoit gratuitement pour répondre à vos questions juridiques **le 1^{er} mardi du mois à partir de 18h00** en mairie, sur rendez-vous au 06 43 88 36 83.



PERMANENCE DÉPARTEMENTALE

Le Conseiller départemental du canton, **Emmanuel CONSTANT**, vous reçoit sur rendez-vous en contactant le 01 43 93 93 48 ou ecostant@cg93.fr, chaque 1^{er} mardi du mois de 18h30 à 19h30.

Prochaines permanences :
les mardi 5 mars, 2 avril, 7 mai et 4 juin.

PERMANENCE PARLEMENTAIRE

Monsieur Patrice ANATO, Député de Seine-Saint-Denis (3^e circonscription) a ouvert une permanence à Noisy-le-Grand où il reçoit exclusivement sur rendez-vous. Par ailleurs, des Permanences « tournantes » sont également mises en place. Celles à Gournay-sur-Marne se tiennent à l'hôtel de ville les premiers mardis de chaque mois, de 18h à 20h, sans rendez-vous.



ADRESSE DE LA PERMANENCE À NOISY-LE-GRAND
20 avenue Aristide Briand 93160 (Noisy-le-Grand).
Tel : 01 43 04 14 05

PERMANENCE DES IMPOTS

Tous les 3^{es} mardi du mois de 14h00 à 16h00.

ÉGLISE SAINT-ARNOULT

Messe anticipée tous les samedis à 18h30 de septembre à juin et tous les dimanches à 10h45.
Accueil le samedi de 10h30 à 11h30 et le lundi de 17h à 18h.
Accueil sur rendez-vous durant les vacances scolaires.

Le samedi 13 avril à 18h30
Messe anticipée des Rameaux

Le dimanche 14 avril à 10h45
Messe des Rameaux

Jeu de Saint
Office le 18 avril à 19h30

Vendredi Saint
Office de la Passion le 19 avril à 16h00

Samedi 20 avril
Veillée Pascale à 19h30

Dimanche 21 avril
Messe de Pâques Résurrection du Seigneur à 10h45

L'ÉTAT CIVIL GOURNAYSIEN

ILS SONT NÉS

Elie NICULA
Elya BESNARD
Mathis FILO
Charline TISSERON-SIMON
Neil EUGENE-L'EXACT
Jade DEROUET
Adriel MARTINS DA SILVA
Liya FODIL
Benjamin MORARI
Ali TALHIQ
Louna PIRIOU
Ariana FARELLE
Martin GOUPIE
Lukas CALMEILLE
Sélène MARÉCHAL
Amélia DECORDÉ
Louis COLAS RODRIGUES

ILS SE SONT DITS « OUI »

Johanna SOREL & Sébastien FIOU
Sandra PETIT & Ayssad MOUSTAKIMA

ILS NOUS ONT QUITTÉS

Alexandre BOGENHARDT
Eliane BILLOT
Josiane NOGUES
Ginette LAM épouse DEBOUT
Maria De Fatima AFONSO PORES DA SILVA

GOURNAY AU CŒUR

Très souvent dénoncé par les élus de tous bords mais rarement attaqué, le mille-feuille territorial, le serpent de mer de la politique française, empile les couches décisionnaires sans que le gouvernement n'en enlève. 18 régions, 101 départements, 334 arrondissements, 2054 cantons, plus de 1200 communautés de communes et plus de 35000 communes composent, aujourd'hui, l'échiquier politique français. En comptant l'Etat, la Métropole, la Région, le département, le territoire et la commune, cela fait 6 niveaux institutionnels de responsabilités. Quelle lisibilité pour le citoyen de l'action publique locale ? Ce dernier ne cesse de se poser la question du qui fait quoi ? Tout ceci sans parler, bien

évidemment, de la multiplication des coûts de gestion. En effet, chacune des strates embauche du personnel ce qui grève le budget des niveaux inférieurs. Le cœur du problème est pour chacune d'entre elles d'exercer ou non « une compétence générale dans tout domaine local ». Les Maires se sont vus déposséder des compétences locales au profit des autres couches de responsabilité. L'assainissement, le traitement des déchets, le logement, l'habitat et l'aménagement (depuis le 01/01/19) ne sont plus des prérogatives des Maires mais du territoire Grand Paris-Grand Est. La compétence du PLU (Plan local d'urbanisme) est aussi remontée au Territoire pour la création

d'un PLUI (Intercommunal) commun au 14 communes qui le compose. Cela fait plus de deux ans que nous attendons une prise de position du chef de l'État quant à l'organisation, voire la pertinence de l'existence de ce mille-feuille. Les communes ont été dans un premier temps visées mais aujourd'hui, les Maires apparaissent de nouveau essentiels aux yeux du Président. Sans les élus de proximité, toute démocratie perd de son sens et le clivage entre les citoyens et la gouvernance se fait plus grand...

GOURNAY NOTRE VILLAGE

A l'ensemble des Gournaysiennes et des Gournaysiens nous présentons nos meilleurs vœux de bonheur, santé et de réussite.

Notre groupe n'a effectivement pas voté le quotient familial car nous étions opposés à faire supporter jusqu'à 1€ de plus le prix d'un repas de cantine à certaines familles déjà très imposées.

Il convient de rappeler puisque le sujet a également été abordé lors de la cérémonie des vœux, que les frais de personnels qui représentaient 53,15% des dépenses réelles de fonctionnement en 2013 derniers comptes administratifs de l'ancienne mandature, sont au niveau de 60.69% sur ceux de 2017. Souhaitons qu'ils soient plus modérés en 2018 et 2019.

Nous constatons avec plaisir la restauration du pigeonnier devant la Mairie, à quand celle de la porte d'entrée de l'Hôtel de Ville qui est en très mauvais état. Les dépenses d'investissement et de réfection sont toujours bienvenues et appréciées des Gournaysiens.

Suzie Charrier, Jean-Pierre Lahaye, Louis Léonide, Bernard Livian

GOURNAY S'ENGAGER POUR DEMAIN

Tribune non parvenue à la date du bouclage.



Ville de
Gournay
sur
Marne



JO 2

LE 19
MAI
2019
DÈS 9H

COURSE NATURE D'OBSTACLES
& CANOË - KAYAK PAR ÉQUIPE DE 2



15 EUROS
PAR PARTICIPANT



NEUILLY-SUR-MARNE

DÉPART ET ARRIVÉE À LA PLAGE DE GOURNAY

INFOS : WWW.VILLE-GOURNAY-SUR-MARNE.FR

INSCRIPTIONS : SPORTS@GOURNAY-SUR-MARNE.FR

